

PLATEFORME DES ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE POUR LE SUIVI DES ODD---POSCO-AGENDA 2030



RAPPORT FINAL





Contribution de la société civile au rapport national de suivi de la mise en œuvre des ODD





Table des matières

Sigles et Acronymes.....	4
Liste des tableaux, des Encadrés et diagramme.....	5
METHODOLOGIE	10
I- CONTEXTE GENERAL DES ODD.....	11
1.1. Les ODD ciblés par le FPHN de 2019	13
1.2. Présentation de l’ODD 4	14
1.3. L’ODD 4 dans le contexte du développement durable au Sénégal	16
II- POSCO-AGENDA 2030 : un instrument de suivi de la mise en œuvre des ODD.....	18
Participation au processus de suivi des ODD au Sénégal.....	19
III. Cadre d’analyse de la mise œuvre de l’ODD 4 au Sénégal	19
IV. Les interrelations entre l’ODD 4 et les autres ODD	27
4.1. La centralité de l’ODD 4 dans le dispositif des ODD	27
4.2. Les ODD impliquent la maximisation des synergies entre cibles	28
V. Quelques contributions phares de la société civile dans l’atteinte des cibles de l’ODD 4 ..	28
RECOMMANDATIONS.....	35
Biographie des membres du groupe de travail sur le rapport	37
38 Annexe : Liste des documents consultés	





Sigles et Acronymes

ANCTP	Agence Nationale de la Petite Enfance et de la Case des Tout-petits
ANSD	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie
ALFA	ALight For Africa
AMS	Association des Maires du Sénégal
GRA-REDEP	Groupe AGORA de Recherche pour l'Education aux droits de l'enfant et à la paix
CASE	Cadre Harmonisé de Suivi-Evaluation des Politiques publiques
CEMEA Sénégal	Centre d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active
CC	Changement climatique
COSYDEP	Coalition des Organisations en Synergie pour la Défense de l'Education Publique
CDPE	Comités Départementaux de Protection de l'Enfant
DGPPE	Direction Générale de la Planification des Politiques Economiques
LNOB	Leave No One Behind
LPSE	Lettre de Politique Sectorielle
MEDD	Ministère de l'Environnement et du Développement Durable
ODD	Objectif de Développement Durable
OSC	Organisation de la Société Civile
OIT	Organisation Internationale du Travail
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PSE	Plan Sénégal Emergent
PIB	Produit Intérieur Brut
PAQUET	Programme d'Amélioration de la Qualité, de l'Équité et de la Transparence
PNUD	Programme des Nations Unies Pour le Développement
SYNU	Système des Nations Unies
SELS	Syndicats des enseignants libres du Sénégal
POSCO Agenda 2030	Plateforme des Organisations de la société civile pour le suivi des ODD
CUSEMS	Cadre Unitaire des Enseignants du Moyen Secondaire
EHE	Enfants hors Ecole
FRADD	Forum régional Africain sur le Développement Durable
FPHN	Forum Politique de Haut Niveau
GCAP	Global Action to Call Against Poverty
MG	Mojor group
TAP	Transparency Accontability& Participation for SDGs
ANCEFA	African Network Coalitions Education for All
AWG	Groupe de Travail Africain
A4SDGs	Action for Sustainable Development Goals
UDEN	Union Démocratique des Enseignants





Chers membres, partenaires et militants

Je suis heureux de vous présenter le rapport de contribution de notre plateforme POSCO Agenda 2030 qui représente l'aboutissement d'un processus qui aura duré plusieurs mois. Un processus tout à fait unique faisant appel à la participation des organisations membres, de personnes ressources, des membres du groupe de travail ainsi que du secrétariat de la plateforme et des membres de la conférence des leaders, notre instance suprême.

Ce deuxième rapport de contribution a une valeur scientifique certaine et demeure un outil utile et proactif. Il nous a permis d'aborder les objectifs de développement durable, spécifiquement l'ODD 4 qui vise à «Assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie» dans sa globalité et à travers un cadre d'analyse centré sur les enjeux et les défis du moment.

Les recommandations formulées dans ce rapport constituent à la fois des défis et des urgences qui doivent mobiliser toutes les parties prenantes notamment celles étatiques. Notre objectif est de contribuer efficacement à l'atteinte des ODD au Sénégal.

Pour ce faire, nous devons dès maintenant, joindre tous nos efforts afin de travailler dans une seule et unique direction pour assurer notre réussite collective. Vous pouvez compter sur l'engagement et la motivation de la plateforme et de tous les amis et partenaires pour y arriver.

Je tiens à remercier particulièrement tous ceux et celles qui ont contribué à cette réflexion féconde, généreuse et riche en enseignements.

Le président de la Conférence des leaders

Cheikh MBOW





Résumé exécutif

1. Méthodologie

Le rapport a été élaboré selon une démarche participative, avec l'implication de toutes les parties prenantes composées de diverses catégories d'acteurs. Le groupe de travail, mis en place, a été coordonné par le Secrétariat exécutif du POSCO. La méthodologie s'articule ainsi autour de trois phases : (i) le cadrage de la mission du groupe de travail ; (ii) la collecte des données, et (iii) l'analyse et le traitement des données. Les principaux outils de collecte des données sont : la revue documentaire, une enquête auprès des services de l'Etat, et la contribution écrite des organisations de la société civile.

Une validation interne au sein du groupe de travail a permis de restructurer le plan du rapport et de renforcer l'analyse documentaire. L'intégration des observations de toutes les organisations membres, par la suite, a été déterminante dans la production du rapport provisoire soumis à l'approbation des participants de l'atelier de validation finale.

2. Contexte général des ODD

Les objectifs de développement durable (ODD) constituent l'objet de l'agenda 2030, adopté par la communauté internationale, en 2015. Ils sont « intégrés, indivisibles et établissent un équilibre entre les trois dimensions du développement durable (sociale, économique et environnementale). L'agenda 2030 a un caractère universel, parce qu'applicable à tous les pays, en tenant compte de la *« diversité des réalités nationales, capacités et niveaux de développement et en respectant les politiques et priorités nationales »*.

Chaque ODD porte sur une thématique du développement. Il s'agit entre autres : de la pauvreté, des inégalités sociales, de l'alimentation, de la santé, de l'eau, de l'énergie, de l'éducation et du climat. Tous les ODD sont interreliés, interagissent et intègrent les trois dimensions du développement durable que sont : assurer la dignité humaine et l'équité sociale, préserver le climat, les milieux et les ressources naturelles et développer des activités économiques responsables. Ils sont déclinés en sous-objectifs ou cibles, au total 169, qui constituent autant de repères quantifiés, datés, que de liens renvoyant à d'autres ODD.

3. Suivi des ODD

Le suivi des ODD a, comme levier d'action, l'interaction entre le Gouvernement et la société civile. Sont ainsi impliquées, toutes les parties prenantes provenant des sphères économique, sociale et scientifique, avec une forte représentation des femmes, des jeunes et des communautés locales.

Le Forum Politique de Haut Niveau de l'année 2019 (FPHN) aura lieu en juillet. Il a pour thème : **« Donner des moyens d'action aux populations et assurer l'inclusion et l'égalité »**. Il sera organisé en prélude de l'Assemblée générale des Nations Unies. Pour la première fois, depuis l'adoption de l'Agenda 2030, il sera tenu en présence des Chefs d'État et de Gouvernement.

Le Forum politique de haut niveau (FPHN) est un organe intergouvernemental de haut niveau à caractère universel, qui a remplacé la Commission du développement durable. Il joue un rôle central dans le contrôle du suivi et de l'examen au niveau mondial de l'Agenda 2030. Il fournit un leadership politique, des conseils et recommandations, dans le sens de surmonter les difficultés et impulser la mise en œuvre. Le FPHN cible, pour cette année, les ODD ODD4 (éducation), ODD8 (travail), ODD10 (réduction des inégalités), ODD13 (changement climatique), ODD16 (paix et justice) et ODD17 (partenariat).

A cet effet, la plateforme POSCO-Agenda 2030 compte apporter sa contribution au rapport du Gouvernement, à travers ce deuxième rapport, qui porte de façon spécifique sur l'OOD4.





4. Présentation de l'ODD4

L'ODD4 est libellé comme suit : « Assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie ». Il est décliné en 7 cibles et 3 moyens de mise en œuvre ».

Il s'efforce d'assurer des possibilités éducatives équitables dans une perspective holistique d'apprentissage tout au long de la vie. Son but est d'assurer une éducation préscolaire, primaire et secondaire universelle conduisant à des résultats d'apprentissage effectifs et pertinents pour tous les enfants, jeunes et adultes, et servant de fondement à l'apprentissage tout au long de la vie et dans tous les domaines de celle-ci.

De façon globale, l'ODD 4 porte la problématique de l'éducation et de la formation dans un contexte mondial marqué par des centaines de millions d'enfants non encore scolarisés et 22% d'entre eux sont en âge de fréquenter l'école primaire. De plus, même les enfants qui vont à l'école ne bénéficient pas des mêmes, droits, des mêmes chances pour finir et réussir leurs études ou formations. A cela, s'ajoute le nombre inquiétant d'adultes plongés de façon continue dans l'analphabétisme et l'illettrisme.

Au Sénégal, l'ODD 4 s'articule à l'axe 2 du PSE, relatif au « Capital humain, Protection sociale et Développement durable ». Il constitue ainsi l'un des déterminants les plus importantes d'accumulation de capital humain.

Il s'inscrit également dans la lettre de politique générale de l'éducation, opérationnalisée à travers le « Programme d'Amélioration de la Qualité, de l'Équité et de la Transparence (PAQUET, 2013-2025) » qui vise, entre autres, la mise en place d'un cycle fondamental d'éducation de base de 10 ans, l'amélioration de la qualité des enseignements et apprentissages, l'éradication de l'analphabétisme et la promotion des langues nationales. Il s'agit, aussi, de développer une offre d'enseignement supérieur diversifiée et de qualité en accordant la priorité aux sciences et à la technologie, aux sciences de l'ingénieur, à la recherche appliquée et à la promotion de la formation professionnelle, orientée vers le marché de l'emploi.

5. POSCO-AGENDA 2030 : un instrument de suivi de la mise en œuvre des ODD

Lancée sous l'égide de la COSYDEP en septembre 2017, la Plateforme POSCO-Agenda 2030 forte de plus 50 organisations de la société civile, est un cadre stratégique de réflexion et d'action pour contribuer activement à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation de l'Agenda 2030. Elle se veut aussi un cadre de concertation, de coordination et de synergie pour la promotion et la défense des droits économiques, socioculturels, et la lutte contre les aléas liés aux changements climatiques. Son objectif est de participer activement à la mise en œuvre, à la revue et à l'évaluation des ODD au Sénégal, en Afrique et dans le monde.

La Plateforme est membre du comité ad hoc mis en place par les autorités institutionnelles en charge de l'élaboration du rapport pays. Elle participe au processus national de préparation du FPHN et produit annuellement un rapport de contribution au rapport national de progrès du Sénégal.

En outre, elle entretient des relations avec d'autres réseaux régionaux et internationaux. Il s'agit, entre autres, du Groupe de Travail Africain (AWG), de TransparencyAccountability& Participation for SDGs (TAP Network), Global Call to Action againstPoverty (GCAP) et de Campagne Mondiale pour l'Education.





6. Cadre d'analyse de la mise œuvre de l'ODD 4 au Sénégal

L'avènement des ODD et de l'Agenda 2030 de l'éducation ont soulevé plusieurs questions au Sénégal. Le système éducatif est interpellé pour mettre en place les moyens et modes d'apprentissage requis, afin que les divers besoins d'apprentissage de tous les enfants, des jeunes et des adultes soient couverts par des possibilités d'apprentissage multiples, inclusives et flexibles. L'importance de l'équité et de l'inclusion exige un bon ciblage des politiques, des stratégies et de l'allocation des ressources dans le cadre des plans sectoriels de l'éducation axés sur les filles et les populations défavorisées.

Le Sénégal a vite compris cette nécessité de réaliser l'alignement des ODD aux exigences des politiques éducatives. Ainsi, le pays s'est-il livré à un important travail de révision et d'actualisation de la LPGS-EFet du PAQUET-EF dans une démarche participative et inclusive, saluée par l'ensemble des acteurs et de la communauté éducative. Toutefois, il existe encore des efforts considérables à faire pour que les objectifs et indicateurs clés du secteur puissent parfaitement refléter les résultats attendus de l'ODD4.

La revue sectorielle de mai 2019, à travers la matrice des indicateurs, a permis de pointer des lacunes importantes à combler en matière de capacités institutionnelles et techniques. Dans ce sens, un accent particulier devrait être mis sur l'accès équitable à une éducation inclusive de qualité, mais aussi et surtout, sur le Développement de la petite enfance, l'éducation des jeunes et des adultes, la prise en charge correcte de nombreux enfants hors école. La prise en compte de ces problématiques nécessite une réflexion, sérieuse des acteurs, autour de la formulation et de la mise en œuvre des politiques axées sur des offres éducatives et d'apprentissage, adaptées, inclusives et pertinentes, pour toute la vie.

Sous ce rapport, l'analyse de la situation de l'ODD4 a été présentée dans une matrice comportant quatre (4) colonnes : (i) cibles ; (ii) niveau d'analyse de prise en charge des cibles ; (iii) limites ; et (iv) solutions.

7. Les interrelations entre l'ODD 4 et les autres ODD

Il apparaît de façon claire que l'ODD4 est en interrelation avec l'ODD3 (santé), l'ODD5 (Genre), l'ODD10 (Inégalité), ODD13 (Changement climatique), l'ODD12 (Emploi), l'ODD16 (Paix et Sécurité) et l'ODD17 (Partenariat mondiale).

L'égalité entre les femmes et les hommes (ODD5) est l'un des défis majeurs du développement humain. L'égalité, est non seulement une question politique et éthique, mais aussi une garantie de l'efficacité des politiques de développement déclinées dans les ODD. En renforçant les droits des femmes et des filles, c'est l'humanité entière qui progresse.

Bien que le taux de croissance annuel moyen du PIB réel par habitant, au Sénégal, augmente d'année en année, il tarde à impacter la vie des citoyens. Des programmes de réduction des inégalités sociales et territoriales sont, certes, mis en place, mais pour autant, la productivité du travail diminue et les taux de chômage augmentent.

8. Quelques contributions phares de la société civile dans l'atteinte des cibles de l'ODD 4

La société civile a contribué directement ou indirectement à l'atteinte de l'ODD4, par des approches multiples et diversifiées. Les organisations de la société civile ont ainsi adressé, entre autres, les domaines de la santé, de l'environnement, de la citoyenneté et des droits humains. Le principe de "ne laisser personne en rade" a attiré l'attention, d'où l'intérêt de se poser les questions suivantes : Qui sont-ils ? Où sont-ils ?, Combien sont-ils ? Quels sont leurs besoins spécifiques ? Quelles stratégies mettre en place pour les enrôler et réparer de façon durable ces inégalités ?





Ces différentes questions ont vite trouvé des réponses illustrées à travers quelques recherches et études de cas : (i) **La COSYDEP**, à travers plusieurs initiatives, continue de poser des actes forts pour un système éducatif durable, gratuit accessible à tous ; (ii) « **la campagne Ubbi teyJangtey** » pour contribuer au respect du quantum horaire ; (iii) **la foire des Innovations de l'Éducation et la Formation (FIEF)** dont l'un des objectifs est de permettre, aux couches vulnérables, de se procurer des manuels didactiques gratuitement pour leurs études ; (iv) **la revue documentaire sur les Enfants hors de l'École de juillet 2017** ; (v) **la situation de l'Etat Civil dans les établissements scolaires de 2017** (lutte contre le phénomène de l'exclusion de plusieurs enfants de l'état civil) ; et (vi) **Les classes complexes, les abris provisoires et la problématique des enseignants.**

En plus, il importe de constater que **l'ONG Action Aid Sénégal** consacre 40% de son budget annuel au thème de l'éducation et se préoccupe de la problématique des enfants hors du système, en particulier les filles. **FAWE Sénégal** a développé plusieurs projets et initiatives pour le recrutement et le maintien des filles dans les espaces scolaires en s'attaquant aux violences faites aux filles. **Le GRA-REDEP** a organisé l'espace scolaire pour y « introduire » la vie par un début d'apprentissage des jeunes au processus de mise en œuvre de l'ODD4. **L'UDEN**, dans le but de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des enseignants, a développé le concept de syndicalisme de développement qui consiste en des actions mutualistes et coopératives. **Aide et Action**, à travers le projet ALight For Africa (ALFA) vise l'amélioration de la qualité de l'éducation dans les écoles par l'éclairage solaire et compte à son actif plusieurs réalisations. Eu égard aux multiples réalisations et insuffisances constatées dans la mise en œuvre de l'ODD4, la Plateforme de la société civile recommande ce qui suit :

- ⇒ Travailler à une appropriation de l'Agenda 2030 notamment par les acteurs à la base
- ⇒ Mener un plaidoyer pour l'appropriation des ODD par les CT ;
- ⇒ Impliquer le SP Secteur privé dans le financement de l'éducation ;
- ⇒ Partager les rapports produits sur les ODD avec tous les acteurs ;
- ⇒ Privilégier la communication de masse avec les OSC afin de rendre les interventions plus pertinentes et plus efficaces ;
- ⇒ Prendre en compte toutes les offres d'éducation et de formation adaptées aux besoins ;
- ⇒ Prendre en charge correctement la question de l'état civil par une informatisation universelle.

METHODOLOGIE

La démarche méthodologique que la plateforme entend entreprendre comporte trois phases.

Phase 1 : Le cadrage de la mission du groupe de travail

- ⇒ Mise en place d'un groupe de travail sur le rapport
- ⇒ Elaboration et Validation de la note de cadrage
- ⇒ Choix et confirmation des ODD à suivre
- ⇒ Elaboration des outils de collectes et de traitement des informations.





Phase 2 : Collecte d'informations

Cette phase comporte les étapes ci-dessous

- ⇒ La détermination du calendrier des activités
- ⇒ La cartographie des sources d'information
- ⇒ La revue documentaire
- ⇒ Les enquêtes, interviews et récits de vie auprès des cibles (institutions de l'Etat, les organisations de la société civile, les citoyens, etc.)

Phase 3 : Analyse et traitement des données

Les données secondaires et primaires mobilisées seront traitées et analysées pour la production du rapport et la formulation de recommandations qui soutiendront la campagne de lobbying et de plaidoyer des OSC ;

Mesures d'accompagnement

Compte tenu de la démarche participative, la méthode utilisée par le groupe de travail implique directement dans le processus diverses catégories d'acteurs, ce qui apporte de la richesse à la collecte d'informations.

Cette démarche va être mise en exécution par les niveaux central et local et va cibler les autres acteurs non étatiques et partenaires intervenant dans le développement local.

Ainsi, la démarche va alterner les phases de compilation de données, d'analyse, de synthèse et de [restitution/validation](#).

Ce travail va être soumis à l'appréciation des organisations membres de la plateforme.

Partage du rapport provisoire

- ⇒ Un atelier de partage des premières analyses issues de la collecte d'information sera organisé.

Lancement et Transmission du rapport final

- ⇒ les observations, suggestions de l'atelier de partage seront examinées, analysées et prises en charge dans la rédaction du rapport final
- ⇒ Organisation d'un atelier final de lancement du rapport
- ⇒ Transmission du rapport citoyen auprès des autorités nationales





CONTEXTE GENERAL DES ODD

Les objectifs de développement durable visent à protéger tous les droits de l'homme. Ils sont « intégrés et indivisibles et établissent un équilibre entre les trois dimensions du développement durable (sociale, économique et environnementale). Cela montre l'ampleur, l'importance et l'ambition de l'Agenda 2030 qui est universel, étant applicable à tous les pays, en tenant compte de la **« diversité des réalités nationales, capacités et niveaux de développement et en respectant les politiques et priorités nationales »**. Une architecture inclusive et efficace pour le suivi et la révision des ODD doit reposer sur une forte interaction entre gouvernement et société civile, les parties prenantes des sphères économique, sociale et scientifique, y compris les décideurs des niveaux local et national. L'implication de toutes les parties prenantes, y compris les jeunes, les femmes ainsi que les communautés locales est la pierre angulaire de la réalisation du Programme 2030. Il a été largement reconnu que l'utilisation d'une approche participative et ascendante dans la mise en œuvre doit être un principe clé du processus.

Le Forum Politique de Haut Niveau de 2019 (FPHN) de juillet placé sous le thème **« Donner des moyens d'action aux populations et assurer l'inclusion et l'égalité »** sera organisé en prélude de l'Assemblée générale des Nations Unies prévue en septembre 2019 pour la première fois depuis l'adoption de l'Agenda 2030 en présence des Chefs d'État et de Gouvernement.

La plateforme POSCO-Agenda 2030 en tant que cadre d'action, de réflexion et de synergie compte jouer pleinement son rôle à travers son deuxième rapport de contribution qui compile la position de la société civile sur la mise en œuvre et le suivi des ODD au Sénégal.

Il faut noter également que ce deuxième atteste non seulement l'engagement de la plateforme POSCO Agenda 2030 mais sa volonté a porté de manière scientifique les points de vue de la société au Sénégal et ailleurs.

Ce travail structuré, à travers une méthodologie inclusive, participative et démocratique, s'est fait confor-





- ⇒ Les 17 objectifs de développement durable (ODD) ont pour vocation à engager des mutations profondes de nos modèles de développement en les mettant au service du développement humain et en garantissant la préservation de la planète. Chaque ODD positionne, oriente, une thématique (pauvreté, inégalités, alimentation, santé, eau, énergie, biodiversité, climat,...) et intègre les trois dimensions du développement durable que sont : assurer la dignité humaine et l'équité sociale, préserver le climat, les milieux et les ressources naturelles et développer des activités économiques responsables.
- ⇒ Chacun des ODD se décline en sous-objectifs (ou cibles, 169 au total) qui constituent autant de repères quantifiés, datés, de moyens de mise en œuvre, que de liens renvoyant à d'autres ODD.
- ⇒ Ainsi tels qu'ils ont été construits, les ODD forment un ensemble systémique d'objectifs et de sous-objectifs interconnectés et indissociables. Au-delà des interrelations thématiques évidentes et celles qui nécessitent des études plus approfondies dans les domaines concernés, on peut mesurer cette ambition en identifiant les interrelations révélées à partir des énoncés des 169 cibles, ces relations peuvent être classées en trois catégories : **impactante, dépendante ou complémentaire**.
- ⇒ Tous les ODD sont liés les uns aux autres avec des interdépendances fortes. Certains sont donc beaucoup plus transversaux, tels que « l'élimination de la pauvreté » et « la réduction des inégalités » qui sont des objectifs centraux et qu'on retrouve dans tous les ODD. De même, l'Objectif 11 relatif à la « ville durable » intervient sur l'ensemble des ODD. L'objectif 17 est particulier car il correspond aux partenariats nécessaires à l'atteinte des ODD, il est donc transversal à tous.

En fin il s'agira de s'interroger sur les engagements de l'ODD 4 en partant de ces cibles, d'apprécier le niveau de prise en charge de chaque cible, les interrelations avec les autres ODD et de formuler des recommandations.

Les ODD ciblés par le FPHN de 2019





Pour rappel le forum politique de haut niveau est un organe intergouvernemental de haut niveau à caractère universel, qui a remplacé la Commission du développement durable. Il joue un rôle central dans le contrôle du suivi et de l'examen au niveau mondial de l'Agenda 2030 et des ODD. Il fournit un leadership politique, des conseils et des recommandations sur la mise en œuvre et le suivi. Il suit le progrès, encourage les politiques cohérentes éclairées par des preuves, la science et les expériences des pays, renforce l'intégration des trois dimensions du développement durable, considère les nouveaux enjeux et renforce les liens entre science et politique.

Le Forum Politique de Haut Niveau de 2019 (FPHN) prévu en juillet 2019, placé sous le thème **« Donner des moyens d'action aux populations et assurer l'inclusion et l'égalité »**, cible les ODD ODD4 (éducation) - ODD8 (travail) - ODD10 (réduction des inégalités) - ODD13 (changement climatique) - ODD16 (paix et justice)- en plus de l'ODD17 (partenariat). Il sera organisé en prélude de l'Assemblée générale des Nations Unies pour la première fois depuis l'adoption de l'Agenda 2030 qui va rassembler les Chefs d'État et de Gouvernement.

Cette auguste rencontre va être une occasion dans un contexte chargé d'inégalités et de violations de droits humains de passer en revue les questions essentielles portant sur l'inclusion/exclusion comme un défi majeur pour toutes les parties prenantes à porter une attention particulière aux personnes vivant dans la pauvreté et aux groupes marginalisés, ainsi qu'à leur incapacité à contribuer effectivement au développement et aux prises de décisions.

Présentation de l'ODD 4

Encadré 1

L'ODD 4 s'efforce d'assurer des possibilités éducatives équitables dans une perspective holistique d'apprentissage tout au long de la vie. Son but est d'assurer une éducation préscolaire, primaire et secondaire universelle conduisant à des résultats d'apprentissage effectifs et pertinents pour tous les enfants, jeunes et adultes, servant de fondement à l'apprentissage tout au long de la vie et dans tous les domaines de celle-ci. Par ailleurs, l'ODD 4 ambitionne d'assurer l'égalité des chances dans l'accès à des possibilités d'apprentissage supplémentaires pour les jeunes et les adultes, tout au long de la vie. Accent renouvelé sur l'équité, l'inclusion et égalité des genres :

L'ODD 4 inclut un accent renouvelé et élargi sur l'inclusion, l'équité et l'égalité entre les sexes. Ceci ressort clairement de la cible 4.5 qui a pour but d'éliminer les inégalités entre les genres et de garantir aux populations vulnérables, y compris aux personnes handicapées et aux peuples autochtones, un accès plus équitable à tous les niveaux de l'éducation et de la formation professionnelle.

L'ODD 4 insiste sur l'efficacité de l'apprentissage et l'acquisition de connaissances, d'aptitudes et de compétences utiles. Ceci ressort clairement dans les cibles et les indicateurs mondiaux relatifs à l'enseignement primaire et secondaire (Cible 4.1), ainsi qu'à l'alphabétisation des jeunes et des adultes (Cible 4.6).

La nouveauté de l'ODD 4 a trait à l'accent mis sur la pertinence de l'apprentissage, aussi bien du point de vue des compétences professionnelles et techniques pour un travail décent (Cible 4.4), que pour la « citoyenneté mondiale » dans un monde pluriel, interdépendant et interconnecté (Cible 4.7) ».

https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000246300_fr





Encadré 2

L'éducation joue un rôle central dans l'Agenda 2030 qui contient un objectif spécifique pour l'éducation et des cibles à l'éducation dans 7 des 17 autres Objectifs de développement durable (ODD). L'ODD 4 vise à «assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie» d'ici 2030. L'objectif comporte dix cibles pour guider les pays sur le chemin de la transformation vers un programme d'éducation durable.

 Institut de statistique de l'UNESCO | Guide rapide des indicateurs de l'éducation pour l'ODD 4 "http://uis.unesco.org/sites/default/files/documents/uis_sdg4_indicators_quickguide-fr-f-web.pdf

Encadré 3

Libellé de l'ODD4 : «Assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie», est décliné en 7 cibles et 3 moyens de mise en œuvre.

Cibles :

4.1 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, qui débouche sur un apprentissage véritablement utile.

4.2 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons aient accès à des activités de développement et de soins de la petite enfance et à une éducation préscolaire de qualité qui les préparent à suivre un enseignement primaire

[4.3 D'ici à 2030, faire en sorte que les femmes et les hommes aient tous accès dans des conditions d'égalité à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire, y compris universitaire, de qualité et d'un coût abordable](#)

4.4 D'ici à 2030, augmenter considérablement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat

4.5 D'ici à 2030, éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle

4.6 D'ici à 2030, veiller à ce que tous les jeunes et une proportion considérable d'adultes, hommes et femmes, sachent lire, écrire et compter

4.7 D'ici à 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable.

Les moyens de mise en œuvre :

4. a Faire construire des établissements scolaires qui soient adaptés aux enfants, aux personnes handicapées et aux deux sexes ou adapter les établissements existants à cette fin et fournir un cadre d'apprentissage effectif qui soit sûr, exempt de violence et accessible à tous





4.b D'ici à 2020, augmenter considérablement à l'échelle mondiale le nombre de bourses d'études offertes aux pays en développement, en particulier aux pays les moins avancés, aux petits États insulaires en développement et aux pays d'Afrique, pour financer le suivi d'études supérieures, y compris la formation professionnelle, les cursus informatiques, techniques et scientifiques et les études d'ingénieur, dans des pays développés et d'autres pays en développement

4.c D'ici à 2030, accroître considérablement le nombre d'enseignants qualifiés, notamment au moyen de la coopération internationale pour la formation d'enseignants dans les pays en développement, surtout dans les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement.

En conclusion l'ODD 4 porte la problématique de l'éducation et la formation dans un contexte mondial marqué des centaines de millions d'enfants non encore scolarisés et 22% d'entre eux sont en âge de fréquenter l'école primaire pour diverses raisons. De plus, même les enfants qui vont à l'école ne bénéficient pas les mêmes, droits, les mêmes chances pour finir et réussir leur études ou formation. A cela s'ajoute le nombre inquiétant d'adultes plongés de façon continue dans l'analphabétisme et l'illettrisme. Les principes clés de la vision portée par l'ODD4 sont : l'**apprentissage tout au long de la vie**, la **qualité** de l'éducation, l'**équité et l'inclusion**. C'est pourquoi, à travers ses cibles et ses inter relations avec les autres ODD notamment celles sur la santé, la croissance et l'emploi, la consommation et la production durable, et le changement climatique, il joue un rôle déterminant voire central, dans l'agenda mondial du développement qui est complet, ambitieux, transformatif et universel et ne laissant personne en arrière.

L'ODD 4 dans le contexte du développement durable au Sénégal

Le Sénégal a décidé d'adopter un nouveau modèle de développement pour accélérer sa marche vers l'émergence. Cette stratégie, dénommée Plan Sénégal Émergent (PSE) constitue le référentiel de la politique économique et sociale à moyen et long terme, il est l'outil de mise en œuvre des ODD à travers ses trois axes : L'évaluation du cadre stratégique du PSE montre une parfaite cohérence de ses orientations avec les 17 Objectifs de développement durable (ODD).

Encadré 4

L'axe 1 : « Transformation structurelle de l'économie et croissance », qui cadre parfaitement avec 5 ODD (ODD 1 ; ODD 2; ODD 7; ODD 8; ODD 9), vise la création durable de riches et l'éradication de la pauvreté sous toutes ses formes

L'axe 2 : « Capital humain, Protection sociale et Développement durable », qui regroupe 9 ODD (ODD 3; ODD 4; ODD 5; ODD 6; ODD 11; ODD 12; ODD 13; ODD 14; ODD 15), doit permettre d'améliorer considérablement l'offre et la demande de services sociaux et la couverture sociale

L'Axe 3 : « Gouvernance, Institutions, Paix et Sécurité », qui est régi par 3 ODD (ODD 10; ODD 16; ODD 17), répond aux exigences de bonne gouvernance, de développement local, de promotion de la paix, de sécurité et d'intégration africaine.





Logé dans l'axe 2 relatif à la promotion du capital humain, l'ODD4 constitue l'un des déterminants les plus importants d'accumulation du capital humain. Cette composante est prise en charge par la lettre de politique générale de l'éducation qui est opérationnalisée à travers le « Programme d'Amélioration de la Qualité, de l'Équité et de la Transparence (PAQUET, 2013-2025) ».

Celle-ci vise, entre autres, la mise en place d'un cycle fondamental d'éducation de base de 10 ans, l'amélioration de la qualité des enseignements et apprentissages, l'éradication de l'analphabétisme et la promotion des langues nationales. Il s'agira aussi de développer une offre d'enseignement supérieur diversifiée et de qualité en accordant la priorité aux sciences et à la technologie, aux sciences de l'ingénieur et à la recherche appliquée, la promotion de la formation professionnelle orientée vers le marché de l'emploi.

POSCO-AGENDA 2030 : un instrument de suivi de la mise en œuvre des ODD





Lancée sous l'égide de la COSYDEP en Septembre 2017, la Plateforme POSCO-Agenda 2030 forte de plus de 50 organisations de la société civile est un cadre stratégique de réflexion et d'action pour contribuer activement à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation de l'Agenda 2030.

La plateforme se veut aussi un cadre de concertation, de coordination et de synergie pour la promotion et la défense des droits économiques, socioculturels, et la lutte contre les aléas liés aux changements climatiques. Son objectif est de participer activement à la mise en œuvre, la revue et l'évaluation des ODD au Sénégal, en Afrique et dans le monde.

POSCO-Agenda 2030 inspire des actions qui donnent de la force aux couches vulnérables et qui s'attaquent collectivement aux causes profondes de l'inégalité, de l'injustice, de la pauvreté et du changement climatique afin de traduire le *“leave no one behind”* en réalité et permettre à chacun de vivre sa vie dans la dignité, libéré de la faim, de la peur, de la violence, de l'oppression et de la discrimination.

Participation au processus de suivi des ODD au Sénégal

- Participation au processus national de préparation du FPHN (depuis 2018)
- Membre du comité ad hoc mis en place par les autorités institutionnelles en charge d'élaboration du rapport pays
- Participation à l'élaboration et à la validation des messages clés du Sénégal (FPHN 2018)
- Participation au FRADD
- Production d'un rapport de contribution sur les ODD ciblés chaque année en perspective du FPHN (état d'avancement et cas pratiques réalisés par les OSC)
- Membre de la délégation officielle FPHN et FRADD

Nos liens avec d'autres réseaux régionaux et internationaux

- **AWG : Groupe de Travail Africain**
- **Major Groups ou Grand groupes**
- **MGoS HLPF Coordination Mechanism** :le Mécanisme de coordination du FPHN du grand groupes
- **TAP Network** :TransparencyAccountability& Participation for SDGs
- **GCAP** : Global Call to Action againstPoverty
- **A4SDs** : Action for SustainableDevelopment Goals
- **Campagne Mondiale pour l'Education**
- **ANCEFA**

III. Cadre d'analyse de e la mise œuvre de l'ODD 4 au Sénégal

L'avènement des ODD et de l'Agenda 2030 de l'éducation ont soulevé plusieurs questions au Sénégal notamment celle portant sur la capacité du système éducatif à poursuivre et atteindre les objectifs fixés. La vision de l'Education 2030 s'étend au-delà de l'accent mis sur la scolarisation en vue de l'apprentissage.

Les systèmes éducatifs sont interpellés pour mettre en place les moyens et modes d'apprentissage requis afin de garantir que les divers besoins d'apprentissage de tous les enfants, les jeunes et les adultes soient couverts par des possibilités d'apprentissage multiples, inclusives et flexibles. L'importance de l'équité et de l'inclusion exige un bon ciblage des politiques, des stratégies et de l'allocation des ressources dans le cadre des plans sectoriels de l'éducation axés sur les filles et les populations défavorisées. Le Sénégal a vite compris cette nécessité de réaliser l'alignement des politiques éducatives aux exigences de l'ODD4. Ainsi le pays s'est livré à un important travail de révision / actualisation de la LPGA-EFet du PAQUET-EF dans une démarche participative et inclusive qui est salué par l'ensemble des acteurs et de la communauté éducative.





Toutefois, il existe encore des efforts considérables à faire pour que les objectifs et indicateurs priorités dans le secteur puissent parfaitement refléter les attendus de l'ODD4. La revue sectorielle de mai 2019 et à travers la matrice des indicateurs, a permis de pointer **des lacunes importantes à combler en matière de données, de politiques et de capacités.**

Un accent particulier devrait être mis sur l'accès équitable à une éducation inclusive de qualité mais aussi et surtout sur le développement de la petite enfance ; l'éducation des jeunes et des adultes, la prise en charge correcte des nombreux enfants hors école. La prise en compte de cette problématique nécessite une réflexion sérieuse des acteurs autour de la formulation et de la mise en œuvre des politiques, à travers sur une vision d'offres d'éducation et d'apprentissage qui soient inclusives, pertinents et pour toute la vie.

Les effectifs des darhas constitue un autre élément important qu'il faut prendre en compte pour relever le TBS.

Tableau 1

<i>Cibles</i>	<i>Niveau de prise en charge (Extrait du rapport annuel de performances (RAP) 2018)</i>	<i>Avancées /Acquis/</i>	<i>Limites</i>	<i>Recommandations</i>
4.1 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, qui débouche sur un apprentissage véritablement utile	<p>Le taux brut de scolarisation au primaire passe de 86,7% en 2017 à 86,4% en 2018,</p> <p>Le taux a évolué autant pour les filles que les garçons</p> <p>En 2018, le TBS global de la moyenne réalisée est de 49,5%, un peu au-dessus de la cible (49,3%) avec un bond de 0,20 points de pourcentage.</p> <p>Moyen général l'indice de parité se situe 1,15 en 2017 à contre 1,1 en 2015</p> <p>Pour le secondaire le taux passe de 33,6% en 2017 à 33,8% 2018. Cette situation donne un bilan positif de 1,60 point de pourcentage. Par ailleurs, chez les filles (33,60%), le taux reste le plus élevé par rapport aux garçons (33,10%).</p>	<p>Début de la mise en place d'un cycle fondamental d'éducation de base de 10 ans,</p> <p>le Sénégal a promulgué une loi instituant l'éducation obligatoire pour une période de dix ans, comprenant l'enseignement primaire (6 ans) et moyen (4 ans).</p> <p>Révision de la LPGS-EF et du PAQUET</p>	<p>Une organisation administrative qui n'est pas encore en phase avec les réformes annoncées</p> <p>Manque d'efficacité et d'efficience du système</p> <p>Instabilité institutionnelle et manque de confiance entre les acteurs</p> <p>Un accès à l'éducation de base élargi mais la qualité demeure faible</p> <p>les enfants hors école, « estimés à plus de 1 500 000 en 2013, représentent environ 47% de l'ensemble des enfants d'âge scolaire.</p> <p>Concernant le taux brut de scolarisation au moyen général, l'analyse montre que les cibles ne sont pas atteintes</p> <p><i>La marchandisation de l'école publique</i></p>	<p>L'enrôlement des enfants hors école</p> <p>Diversification de l'offre éducative</p> <p>La gratuité de l'éducation publique</p> <p>Renforcer la décentralisation de l'éducation</p> <p>Au niveau de ce sous sectoriel faut désagréger d'avantage les indicateurs pour les groupe vulnérables</p> <p>Accélérer le rythme au niveau du moyen général la cible d'atteindre la cible</p>





<p>4.2 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons aient accès à des activités de développement et de soins de la petite enfance et à une éducation préscolaire de qualité qui les préparent à suivre un enseignement primaire</p>	<p>Le niveau de prise en charge de la cible relative à scolariser les enfants âgés de 3- 5ans'' renseigne que les résultats varient entre 17,40% total, 17,8%</p> <p>La parité entre les garçons a varié de 1.14% à 1,5 entre 2015 à 2018</p>	<p>Par rapport à la petite enfance, il n'existe pas encore de système d'évaluation des apprentissages et du bien-être social. Toutefois, des efforts importants sont en train d'être menés pour la réalisation du développement harmonieux de la petite enfance et la préscolarisation des enfants.</p>	<p>Le niveau de prise en charge de cette cible relative à scolariser les enfants âgés de 3- 5ans'' renseigne que les résultats sont en deçà des attentes, reste très faible encore</p> <p>Insuffisance des infrastructures et équipements pour une prise en charge gratuite au niveau (de la petite enfance,)</p> <p>Non rationalisation de la carte scolaire;</p> <p>Présence massive d'abris provisoires; (COSYDEP)</p> <p>-Non déclaration des enfants à la naissance</p> <p>Absence d'une politique communautaire pour développer des approches alternatives et innovantes</p>	<p>Développer une politique éducative structurée de la petite enfance</p> <p>Systématiser la déclaration des enfants à la naissance</p> <p>Développer et encourager les initiatives communautaires</p> <p>Renforcer la politique de décentralisation</p>
---	---	---	--	--





<p>4.3 D'ici à 2030, faire en sorte que les femmes et les hommes aient tous accès dans des conditions d'égalité à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire, y compris universitaire, de qualité et d'un coût abordable</p>	<p>Population estudiantine : 174674 en 2017 à 190145 en 2018</p> <p>Soit un ratio de 1209 étudiants pour 100000</p> <p>Public 70.6% 18 font le master 6 pour le doctorant</p> <p>Privé c'est le reste</p>	<p>La formation professionnelle et technique devient une priorité pour l'Etat afin de répondre aux besoins d'emploi et de compétences adaptées aux marchés.</p> <p>Augmentation substantiel du % de budget alloué est à salué</p> <p>Programme bourse recherches et innovations</p> <p>Le « Développement accéléré des formations techniques et professionnelles » a été identifié comme une des reformes phares du Plan Sénégal Emergent. L'adoption de la loi d'orientation de la FPT n° 2015-01 janvier 2015 permet de réaffirmer les options stratégiques fondamentales du Gouvernement consistant à faire de la formation et de la qualification des ressources humaines une priorité dans les politiques publiques et la territorialisation de celles-ci, afin de soutenir la compétitivité et la performance de l'économie.</p>	<p>Une faible accumulation du stock de capital humain...</p> <p>Améliorer les stratégies d'accès à la FPT en vue d'une meilleure démocratisation et équité pour les régions périphériques et des communautés vulnérables</p> <p>Faiblesse de l'enrôlement universitaire</p> <p>18% pour le master 6% pour le doctorat Formation qualifiante</p> <p>Absence d'une réelle articulation de la politique de FPT aux potentiels économiques en perspectives du pays (pétrole, gaz, minerais, etc)</p> <p>Un stock de capital humain actuel qui ne permet pas d'atteindre l'émergence</p> <p>Un faible accès à l'enseignement supérieur</p> <p>Insuffisance des infrastructures et équipements pour une prise en charge gratuite FTP, Enseignement supérieur, collèges franco-arabe, daara);</p> <p>Non rationalisation de la carte scolaire;</p> <p>Présence massive d'abris provisoires;</p> <p>Non maîtrise des flux à l'université;</p> <p>Insuffisance de ressources pour la recherche universitaire</p> <p>Le taux d'accroissement des effectifs d'apprenants de la FPT en 2018 n'est pas disponible même si la cible attendue est de 21,0%.</p>
---	---	--	--





<p>4.4 D'ici à 2030, augmenter considérablement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat</p>	<p>Pour ce qui de la cette cible le taux d'apprentis certifiés dans les structures de la FPT. passe de 79,0% de 2017 à 78,35% en 2018.</p>	<p>La formation professionnelle et technique constitue un levier important pour l'amélioration de la compétitivité de l'économie et la création de richesses.</p>	<p>Une efficacité externe faible</p> <p>Insuffisance de la diversification des filières de formation professionnelle</p> <p>Non adaptation de l'offre à la demande d'emploi (de façon générale) ;</p> <p>Non alignement de la recherche aux besoins de développement ;</p> <p>Insuffisance de l'utilisation des TIC dans l'éducation et la formation ;</p> <p>Non généralisation de l'approche par les compétences dans la FP</p>	<p>Diversifier les filières de formation</p> <p>Adapter l'offre à la demande de l'emploi</p> <p>Aligner la recherche aux besoins en matière de développement</p> <p>Promouvoir l'utilisation des TIC dans l'éducation et la formation</p>
<p>4.5 D'ici à 2030, éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle</p>	<p>la scolarisation des filles a connu des avancées ces dernières années avec un indice de parité genre qui ressort à 1,15 en 2018</p> <p>Le développement de l'éducation inclusive Mise en place de la commission départementale d'éducation spécialisée</p>	<p>Pour assurer l'égalité d'accès à l'Education des personnes handicapées, l'Etat a promulgué la Loi d'orientation Sociale n°2010-15 du 06 juillet 2010 relative à la protection et à la promotion des droits des personnes handicapées.</p>	<p>Environnement scolaire non adapté pour les filles</p> <p>Difficile accès et de maintien des personnes vivant avec un handicap dans les établissements scolaires</p>	<p>Renforcer le développement de l'éducation inclusive</p> <p>Encourager et amplifier les expériences mise en œuvre par les OSC</p> <p>Synergie d'action</p>





<p>4.6 D'ici à 2030, veiller à ce que tous les jeunes et une proportion considérable d'adultes, hommes et femmes, sachent lire, écrire et compter</p>	<p>Sur le total des cibles (41 038,) seuls 15129 sont enrôlés dans les CAF,</p> <p>Un budget qui reste encore insignifiant</p> <p>Absence de programmes d'envergure dans le sous secteur</p>	<p>L'Alphabétisation est considérée comme un des instruments prioritaires d'accompagnement de la mise en œuvre du Plan Sénégal-Emergent (PSE).</p> <p>Un document de stratégie et un plan d'accélération existent</p> <p>Introduction des langues nationales à l'élémentaire</p> <p>Début de la VAE (Valorisation des Acquis)</p>	<p>L'analphabétisme un phénomène persistant</p> <p>GAP par rapport à la cible</p> <p>43 882 seuls , 15</p> <p>Absence d'une politique d'alphabétisation réelle</p> <p>Un écart négatif de 28753. Au regard du bilan de la première année, résultats attendus. Parmi les apprenants enrôlés, les femmes composent près de 94% des effectifs globaux.</p>	<p>Développer une politique d'alphabétisation centrée sur les besoins des cibles</p> <p>D'importants efforts doivent être faits afin de pouvoir atteindre la cible de 2022 qui s'estime à 130 837 apprenants à enrôler dans ces structures. La baisse progressive des ressources allouées à ce programme a impacté sur les résultats</p> <p>Renforcer la décentralisation dans le sous-secteur.</p> <p>Mettre en œuvre le plan accéléré d'alphabétisation</p> <p>Développer un environnement lettré dynamique</p>
<p>4.7 D'ici à 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable</p>	<p>Cette dimension est bien prise en charge dans le PAQUET</p>	<p>Les questions liées à la promotion du développement durable et des droits humains sont prises en compte dans les curricula de l'éducation à différents niveaux. Les évaluations des élèves dans les disciplines et les programmes scolaires permettent de suivre le degré d'intégration et de maîtrise des connaissances sur le développement durable et des droits de l'homme.</p>	<p>la qualité de l'éducation demeure faible</p> <p>Absence d'une animation spécifique et dynamique sur la citoyenneté</p>	<p>Renforcer les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable</p> <p>Promouvoir les approches mettant en avant les changements de comportements des acteurs</p>





<p>4.7 D'ici à 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable</p>	<p>Cette dimension est bien prise en charge dans le PAQUET</p>	<p>Les questions liées à la promotion du développement durable et des droits humains sont prises en compte dans les curricula de l'éducation à différents niveaux. Les évaluations des élèves dans les disciplines et les programmes scolaires permettent de suivre le degré d'intégration et de maîtrise des connaissances sur le développement durable et des droits de l'homme.</p>	<p>la qualité de l'éducation demeure faible</p> <p>Absence d'une animation spécifique et dynamique sur la citoyenneté</p>	<p>Renforcer les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable</p> <p>Promouvoir les approches mettant en avant les changements de comportements des acteurs</p>
<p>4.a Faire construire des établissements scolaires qui soient adaptés aux enfants, aux personnes handicapées et aux deux sexes ou adapter les établissements existants à cette fin et fournir un cadre d'apprentissage effectif qui soit sûr, exempt de violence et accessible à tous</p>	<p>Education inclusive (environnement)</p> <p>Promotion et mise en application du modèle standard de construction et d'adaptation des établissements publics</p>	<p>????</p>	<p>Limites de la mise en œuvre de l'éducation inclusive</p>	<p>Promouvoir une éducation profitable à toutes bénéficiaires</p> <p>Promouvoir les « écoles sécurisées » dans les zones à risques</p> <p>La violence multidimensionnelle</p>





<p>4.b D'ici à 2020, augmenter considérablement à l'échelle mondiale le nombre de bourses d'études offertes aux pays en développement, en particulier aux pays les moins avancés, aux petits États insulaires en développement et aux pays d'Afrique, pour financer le suivi d'études supérieures, y compris la formation professionnelle, les cursus informatiques, techniques et scientifiques et les études d'ingénieur, dans des pays développés et d'autres pays en développement</p>	<p>Tous les bacheliers sont orientés et bénéficient de bourses ou d'aides</p>			<p><i>Développer des politiques de discrimination positives pour les populations vulnérables</i></p>
<p>4.c D'ici à 2030, accroître considérablement le nombre d'enseignants qualifiés, notamment au moyen de la coopération internationale pour la formation d'enseignants dans les pays en développement, surtout dans les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement.</p>		<p>La politique de gestion et de recrutement des ressources humaines pour le développement du système éducatif fait partie des priorités du Gouvernement et est bien intégrée dans le PAQUET et la Lettre de Politique Générale du Secteur de l'Education.</p> <p>Relèvement du niveau de recrutement à saluer</p> <p>Rallonge du temps de formation et du suivi formatif à saluer</p>	<p>Un stock de capital humain actuel qui ne permet pas d'atteindre l'émergence</p> <p>Un gap énorme d'enseignants notamment dans les filières scientifiques</p> <p>Limites dans la qualité des apprentissages</p>	<p><i>Renforcer la politique de gestion et de recrutement du personnel enseignant</i></p> <p><i>Développer une politique de promotion des matières scientifiques</i></p> <p><i>Promouvoir l'utilisation des TICE pour une meilleure qualité des enseignements / apprentissages</i></p>

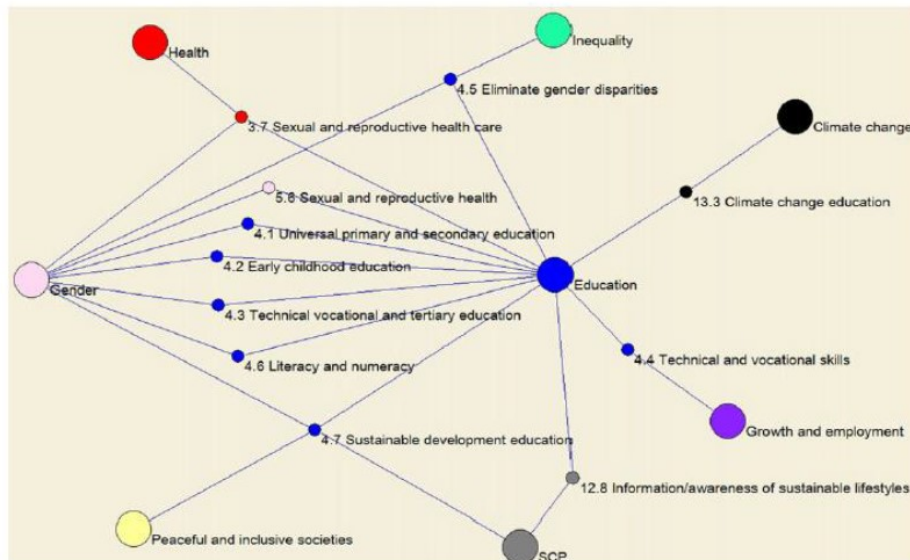




IV. Les interrelations entre l'ODD 4 et les autres ODD

La centralité de l'ODD 4 dans le dispositif des ODD

Links Between Education and Other Sustainable Development Goals



Source : <http://ecoconseil.ugac.ca/wp-content/uploads/2018/05/Interactions-entre-les-cibles-des-Objectifs-de-d%C3%A9veloppement.pdf>

Le diagramme ci-dessus montre à suffisance les interrelations entre l'ODD relatif à l'Éducation et les autres ODD (santé ODD3, Genre ODD5, Inégalités ODD10, Changement climatique ODD13, Emploi ODD12, Paix et Sécurité ODD16 et Partenariat mondiale ODD17).

L'égalité entre les femmes et les hommes (ODD 5) est l'un des défis majeurs du développement humain. L'égalité, est non seulement une question politique et étique, mais aussi une garantie de l'efficacité des politiques de développement déclinées dans les ODD (ODD 1, ODD2, ODD3, ODD4, ODD5, ODD6, 7, 8,9 jusqu'à 17). En renforçant les droits des femmes et des filles, c'est l'humanité entière qui progresse.

Environ la moitié de la population mondiale vit encore avec l'équivalent d'environ 2 dollars par jour (pauvreté ODD1). Le taux de chômage dans le monde atteint les 5.7% et 15.7 (ANSD 2017) au Sénégal (emploi ODD12). Dans beaucoup d'endroits, avoir un emploi ne garantit pas la capacité d'échapper à la pauvreté. La lenteur et le caractère inégal de ces progrès font que nos décideurs devront revoir, réorganiser et renforcer nos politiques économiques et sociales visant à éliminer complètement la pauvreté et cela passera par une éducation de qualité (ODD4) et l'importance de l'apprentissage pour la réalisation de tous les Objectifs de développement durable, qui vont de la réduction de la pauvreté à la lutte contre la discrimination de genre et l'édification de sociétés saines et pacifiques.

Pour étayer ces propos l'Unesco affirme que "les inégalités de l'apprentissage sont constatées et ressenties non seulement au niveau individuel, mais aussi entre les pays et les communautés, et des sociétés entières font les frais d'une éducation de mauvaise qualité et des déficits de compétences."

Bien que le taux de croissance annuel moyen du PIB réel par habitant au Sénégal augmente d'année en année ces derniers tardent à impacter la vie des citoyens. La productivité du travail diminue et les taux de chômage augmentent, les niveaux de vie commencent à baisser en raison des sources de revenus limitées et souvent difficilement accessibles.





Les ODD impliquent la maximisation des synergies entre cibles

Les ODD à forte orientation sociale permettent de renforcer les actions puisque la réduction de la vulnérabilité des populations de manière générale et le renforcement de leurs capacités à s'adapter dépendent de l'amélioration de leur niveau de vie (ODD 1 et 10), de la réduction de l'insécurité alimentaire (ODD 2), de leur accès à un système de santé (ODD 3) et d'éducation (ODD 4) de qualité, et de la réduction des inégalités, dont les inégalités de genre (ODD 5 et 10). Ces mêmes objectifs, de même que les objectifs à forte inclinaison environnementale, sont très liés. Par exemple, les modes de consommation et de production durables (ODD 12) sont intrinsèquement liés à l'atténuation du changement climatique, puisque leur mise en œuvre suppose un découplage de la croissance économique et de l'utilisation des ressources naturelles, et donc de la consommation d'énergie fossile et des émissions de GES. De même, préserver et restaurer les écosystèmes terrestres (ODD 15).

Enfin, les objectifs liés à la gouvernance sont également indivisibles de l'action climatique, puisque des institutions fortes, responsables, et transparentes (ODD 16) sont indispensables pour améliorer l'efficacité de l'action gouvernementale, des collectivités territoriales, et des acteurs non-étatiques en matière d'atténuation et d'adaptation.

L'objectif 4 est intrinsèquement lié aux droits humains au même titre que l'objectif 5, "Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles", dont le lien avec les droits des femmes ou les droits de l'enfant est patent. Parmi les ODD directement liés aux Droits Humains les plus évidents, nous trouvons l'objectif 3 "Assurer un mode de vie sain et promouvoir le bien-être pour tous à tous les âges", qui résonne avec le droit à la santé ou avec le droit à un niveau de vie adéquat.

V. Quelques contributions phares de la société civile dans l'atteinte des cibles de l'ODD 4

La société civile s'est beaucoup investie ces dernières pour une éducation gratuite de qualité accessible à tous à travers des réalisations, des études, de renforcement de capacités, de sponsoring, d'accompagnement et d'autres initiatives citoyennes.

Convaincue que l'atteinte des ODD passera par un environnement sain et viable, la société civile contribue à renforcer ce postulat à travers ses approches multiples notamment santé, environnement, citoyenneté, droits humains et les premiers éléments d'appréciations convergent vers un dénominateur commun : le principe de "ne laisser personne en rade" d'où l'intérêt de se poser les questions : Qui sont-ils ? Où sont-ils ?, Combien sont-ils ? Quels sont leurs besoins spécifiques ? Quelles stratégies mettre en place pour les enrôler et réparer de façon durable ces inégalités ?

Ces différentes questions ont vite trouvé des réponses illustrées à travers les cas et études suivants :

La COSYDEP, à travers plusieurs initiatives, projets et recherches continue de poser des actes forts pour un système éducatif durable, gratuit accessible à tous.

Entre autres, on peut citer :

La campagne UbbiteyJangtey (démarrage effectif des cours dès le premier jour de la rentrée) dont le but est de contribuer au respect du quantum horaire tel que défini par la norme internationale.

La foire des Innovations de l'Education et la Formation (FIEF) dont l'un des objectifs est de permettre aux couches vulnérables de se procurer des manuels et du matériel didactique gratuitement pour leurs études.





Nos vacances pour l'école, initiative qui se veut un cadre de discussion, d'échanges, de propositions et de solutions aux problèmes qui se posent au système éducatif.

La COSYDEP a produit plusieurs rapports sur le système éducatif et les plus actuels sont :

La revue documentaire sur les Enfants hors de l'Ecole de juillet 2017a abordé la problématique des enfants hors école qu'on peut considérer comme des "laisser en rade" pour alerter sur l'ampleur et les causes du phénomène d'exclusion scolaire qui traversent toutes les 7 cibles de l'ODD 4. Cette étude révèle que plus de 1 500 000 enfants sont en dehors de l'école. Ces enfants Hors Ecole (HE) représentent environ 47% de l'ensemble des enfants d'âge scolaire. Sur 10 enfants H.E, près de 8 n'ont jamais été scolarisés alors que seulement 2 sur 10 sont déscolarisés.



Sources : https://www.google.com/search?q=image+enfants+hors+%C3%A9cole+au+s%C3%A9n%C3%A9gal&source=lnms&tbm=isch&sa=X&ved=0ahUKEwjhucW0JjAhWD6uAKHYJgCoYQ_AUIESgC&biw=1366&bih=657#imgrc=9FLWmB0jFxp8M:





La situation de l'Etat Civil dans les établissements scolaires de 2017 "Exclus de l'état civil"



Ce rapport dresse la situation des enfants qui, non seulement, se voient refuser un droit humain fondamental, mais n'existent même pas aux yeux de la loi. Environ 3.463.190 enfants scolarisables sont concernés par cette problématique ce qui compromet la (cible 4.1) de l'ODD 4.

Les classes complexes, les abris provisoires et la problématique des enseignants



Ce rapport qui date de 2016, dresse un diagnostic pour démontrer l'ampleur de la problématique des abris provisoires qui constituent des cas d'inégalités où des citoyens sont laissés en rade. Les chiffres sont révélateurs d'un déséquilibre profond laissant apparaître des discriminations notaires qui affectent le principe d'égalité de chance devant des citoyens Sénégalais. Selon la Cosydep, le cumul des abris provisoires (local en pailles, en branchages, banco, planches, bâtiment emprunté etc.) dans l'élémentaire et le moyen secondaire s'élève à 6874 pour 68690 salles de classe soit un taux de 10%. Ce pourcentage cache des disparités entre régions d'abord et ensuite entre IEF. **Il faut aussi noter les trois régions du Sud sont celles où l'on trouve tous les handicaps du système et dans plusieurs des cas ils sont conjugués.**

Dans l'Enseignement Moyen Secondaire Général, les abris provisoires font 42,08 % dans la région de Sédiou ; 29,09 % à Kolda et 21,92 % à Ziguinchor. Cet état des lieux qui permet de répondre aux questions "Où sont les laissés en rade" et quels sont leurs besoins interpellent tous les acteurs au premier chef les autorités étatiques.

Pour régler la problématique des abris provisoires il faut agir d'urgence. Cette problématique traverse toutes les cibles de l'ODD 4 (4.1, 4.2, 4.3, 4.5, 4.6, 4.7 et 4.a, 4.b, 4.c) est risqué de compromettre tous efforts consentis.





L'ONG Action Aid Sénégal consacre 40% de son budget annuel au thème de l'éducation et se préoccupe de la problématique des enfants hors du système, en particulier les filles (Cible 4.5), raison pour laquelle l'organisation a initié des exercices de recherche afin de contribuer à la construction d'évidences des situations d'inégalités et d'engager des actions de plaidoyer fondées sur des preuves.

Selon Action Aid, bien que le Sénégal ait relevé le défi de l'accès des filles à l'éducation, il est toujours confronté au défi de leur maintien. Les statistiques révèlent que seulement 27% des filles achèvent leurs études secondaires dans les zones rurales du Sénégal dont la principale contrainte est le mariage précoce.

Action Aid soutient la promotion d'infrastructures de qualité par des actions d'aménagements, de construction et d'équipements d'écoles primaires et secondaires en veillant à en améliorer l'accès et l'usage aux personnes à mobilité réduite dans les zones d'intervention ; ce qui contribue efficacement à l'atteinte de la cible 4.a.

Conscient de la centralité de l'ODD 4, Action Aid Sénégal contribue au renforcement de différents aspects de la résilience des personnes vulnérables et en particulier par la fourniture de moyens de subsistance touchant au moins 8000 bénéficiaires directs et plus de 36000 bénéficiaires indirects.

A travers son rapport de 2018 sur l'impact des normes sur l'actualisation des droits des femmes et des filles dans les domaines social, agricole et éducatif en particulier, Action Aid a contribué à la production d'évidences afin de mieux comprendre le contexte d'intervention sur les besoins réels des femmes et des filles notamment, à travers la promotion et la facilitation de l'accès aux politiques publiques protectrices des femmes contre les violences basées sur le genre.

FAWE Sénégal a développé plusieurs projets et initiatives pour le recrutement et le maintien des filles dans les espaces scolaires en s'attaquant aux violences faites aux filles. Ces approches ont fortement contribué à augmenter le nombre de filles dans les écoles mais aussi à encourager leur maintien. Parmi ces initiatives on peut citer les actions de plaidoyer pour l'application des textes de loi en faveur de la promotion de l'équité et de l'égalité de genre en milieu scolaire notamment sur la gestion des grossesses en milieu scolaire.

FAWE a également assuré la formation des autorités académiques, territoriales, administratives et communautaires en plaidoyer et en collecte des données. Elle a, en outre, mis en place 2 observatoires de lutte contre les violences, à composition inclusive d'acteurs militant pour la lutte contre les VBG. Elle a enfin réalisé une étude sur l'état des lieux des VFMS et le niveau d'application de la loi sur l'obligation scolaire de 10ans ainsi que sur la circulaire, relative à la gestion des grossesses dans les régions cibles du projet.

Le **GRA-REDEPa** proposé une réorganisation de l'espace scolaire pour y « introduire » la vie par un début d'apprentissage des jeunes au processus de mise en œuvre de l'ODD4. Son initiative a comme but d'impliquer les enfants à côté des jeunes, des adultes et de toute la population à l'atteinte des cibles des ODD (ODD4....) en vue d'opérer des changements propres au développement durable recherché par l'Etat du Sénégal. Et cela, à travers l'utilisation de gouvernements scolaires et de Clubs ODD comme auxiliaires de l'apprentissage du processus de mise en œuvre de l'ODD 4 à l'école.





L'expérience du GRA-REDEP, repose sur la Stratégie du «faire-faire et du «faire-ensemble » et s'insère dans l'exploitation des ressources des gouvernements scolaires et d'autres dynamiques organisationnelles d'autogestion et de participation existantes. Elle a favorisé l'appropriation par les 85 enseignants des IA de Tambacounda et de Kédougou, des concepts, des outils et supports explicatifs des ODD ainsi que l'ancrage de l'ODD4 dans le guide CEB, dans le référentiel des CRFPE et dans les manuels utilisés par les formateurs des CEFPE et les inspecteurs des structures déconcentrées.

Cet effort de co-responsabilité et d'autogestion pédagogiques a permis actuellement aux jeunes apprenants à devenir des agents primaires de changement et de transformation citoyenne dans le cadre de la mise en œuvre de l'ODD4 au niveau local.

L'UDEN a, comme, entre autres, missions, de contribuer à l'amélioration des conditions des enseignants, Elle a développé le concept de syndicalisme de développement qui consiste en des actions mutualistes et coopératives. Dans ce cadre, elle a mis en place :

- la Coopérative d'Habitat des Professionnels de l'Éducation du Sénégal (COHAPES) qui a permis de doter les enseignants de logements clé en main, des terrains à usage d'habitation à Dakar et dans les régions ;
- la MSE (Mutuelle de santé de l'éducation), complémentaire à la couverture de la fonction publique, rembourse les ordonnances à hauteur de 50%.

Concernant l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles, l'UDEN a travaillé sur la scolarisation et le maintien des filles à l'école par l'octroi de bourses et mis en place un système de marrainage et des cours de soutien. L'UDEN a également encouragé :

- la prise en compte de la dimension genre dans les politiques et programmes du syndicat par la création d'un département dénommé « genre, équité et action positive » ;
- la réécriture de ses textes statutaires et règlementaires dans une perspective genre ainsi que l'adoption d'un budget sensible au genre.

Des actions de plaidoyer et lobbying ont été développées pour la révision du système d'imposition des femmes. Elles se sont traduites par une petite baisse des impôts appliqués aux femmes.

Des actions de sensibilisation et de plaidoyer ont été menées pour un égal accès au système de rémunération. Des avancées ont été notées par la possibilité offerte à la femme fonctionnaire de prendre en charge médicalement l'époux et les enfants en cas de maladie,

Des stratégies sont développées au niveau de l'organisation pour l'accès des femmes aux instances de prises de décision, par l'instauration d'un quota de 30 % au moins dans les instances de décision ainsi qu'un programme de renforcement des capacités des femmes, en partenariat avec un syndicat français ;

La mise en œuvre du concept « d'éducation tout au long de la vie » s'est traduite, à l'UDEN, par l'ouverture de classes d'alphabétisation fonctionnelle au bénéfice des adultes. En outre, la forte préoccupation, pour les défis relatifs à l'environnement a poussé le Syndicat à mettre en place le Comité des éducatrices et éducateurs sénégalais pour l'éducation relative à l'environnement (CEESERE) ;

Aide et Action Sénégal a fortement contribué au développement du système éducatif sénégalais à travers plusieurs initiatives notamment le projet d'Amélioration de l'Éducation de Base en Casamance (PAEBCA) dont l'objectif est de contribuer à l'amélioration de la qualité du service public d'éducation en Casamance, afin de favoriser la cohésion sociale, la paix et la lutte contre les inégalités et permettre un meilleur développement des compétences des élèves de l'éducation de base avec plus de 60 comités de suivi des chantiers et d'entretien et maintenance des infrastructures et équipements installés dans les établissements soit 36 à Sédhiou et 24 à Ziguinchor, la réception provisoire des constructions à Sédhiou (7CEM et 02 EE), plus 600 membres des GS,





1 200 membres de CGE, 420 professeurs et maîtres, 60 élus locaux informés et sensibilisés sur l'entretien et la maintenance, 174 membres des comités de suivi formés (dont 114 à Sédhiou et 60 à Ziguinchor) et 60 écoles /établissements ont reçu du matériel d'hygiène et d'assainissement pour la préparation de la rentrée scolaire . Aide et Action investit aussi sur la qualité des apprentissages et enregistre à son actif

Aide et Action, à travers le projet ALight For Africa (ALFA), vise l'amélioration de la qualité de l'éducation dans les écoles par l'éclairage solaire, compte à son actif plusieurs réalisations.

Le programme d'Amélioration et de Diversification de l'Offre Educative en Afrique de l'Ouest (PADOE) contribue à l'amélioration de l'offre éducative par le renforcement des capacités des structures de gestion et de pilotage du système éducatif ainsi que par le développement des formes alternatives d'éducation.

A travers le Programme d'Amélioration de la Gestion participative de l'Ecole (PAGE), Aide et Action s'est, également, investie dans l'implantation des Normes et Standards de Qualité de l'Education à l'Elémentaire à travers trois axes stratégiques : l'enrôlement et le maintien des enfants à l'école, notamment les enfants vulnérables dont les filles ; l'amélioration des enseignements et apprentissages à travers le relèvement des niveaux en lecture et en mathématiques et l'amélioration de la gestion participative et partenariale de l'Ecole

Développer le soutien scolaire mis en place à travers le dispositif des Foyers Ardents constitue une réponse communautaire appropriée au suivi des apprentissages à domicile.

Tirée du vécu culturel des communautés, cette expérience, qui s'inspire du modèle de l'école coranique traditionnelle organisée autour de feux servant d'éclairage les soirs, a été l'un des leviers qui ont permis de mobiliser les parents d'élèves dans les activités de remédiation et de soutien scolaire

Enfin Aide et Action, à travers le projet Solidarités Locales et Internationales pour le Développement par l'Education (SOLIDE) a accompagné des acteurs éducatifs issus de territoires d'intervention différents dans le développement de nouvelles approches d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (ECSI) basées sur la coopération et la construction de savoirs collectifs. Cela a permis la création d'espaces de coopération, appelés « communautés d'apprentissage » pour réfléchir ensemble aux origines des problèmes, en comprendre les enjeux et imaginer des pistes d'engagement collectif, porteuses de changement, à la fois localement et à des échelles plus globales. Toute cette démarche du projet est sous tendu par une Approche Orientée Changement (AOC) centrée davantage sur les acteurs.

AlphaDev déroule un programme de mise à niveau et de soutien à l'insertion professionnelle des jeunes déscolarisés et/ou analphabètes à travers son Centre d'Apprentissage Populaire (CAP). Ce centre est un espace éducatif qui reçoit des jeunes déscolarisés et analphabètes âgés de 15 à 20 ans afin de leur offrir une formation de base dans les apprentissages instrumentaux (wolof et français) articulée à l'acquisition de compétences dans un métier susceptible de leur faciliter une insertion socio-économique et une protection sociale adaptée . Ce programme contribue à l'atteinte des cibles (4.4, 4.6) de l'ODD 4.

Le centre est actuellement à sa troisième promotion après celles de 2011 et 2015. Le programme, qui s'inscrit dans une démarche de recherche-action, a aujourd'hui enrôlé 214 jeunes dont 66 garçons et 148 filles avec une discrimination positive en faveur des filles qui constituent 60% des bénéficiaires répartis comme suit : 111 analphabètes (81 filles et 30 garçons) et 103 déscolarisés (67 filles et 36 garçons.) Aujourd'hui, ces apprenants ont acquis des compétences instrumentales et professionnelles.





RECOMMANDATIONS

Eu égard à toutes ses réalisations et constations relatives à l'ODD4, la POSCO recommande ce qui suit :

- Travailler à une appropriation de l'Agenda 2030 notamment par les acteurs à la base
- Faire un plaidoyer pour l'appropriation des ODD par les CT ;
- Impliquer le SP Secteur privé dans le financement de l'éducation ;
- Partager les rapports produits sur les ODD avec tous les acteurs ;
- Privilégier la communication de masse avec les OSC afin de rendre les interventions plus pertinentes et plus efficaces ;
- Prendre en compte toutes les offres d'éducation et de formation adaptées aux besoins ;
- Prendre en charge correctement la question de l'état civil par une informatisation universelle ;
- Eliminer les inégalités dans le secteur de l'éducation en donnant plus de moyens et de considération à l'enseignement public (hypertrophie de l'enseignement privé);
- Elargir les cibles de l'ODD4 pour prendre en compte les loisirs éducatifs ;
- Inclure l'éducation environnementale dans les programmes scolaires ;
- Mettre en place un dispositif pour la disponibilité des données de qualité désagrégées ;
- Assurer les besoins spécifiques des personnes à mobilité réduite (handicapés) ;
- Adapter les curricula aux réalités socioculturelles du pays ;
- Développer des contrats de prestation entre l'Etat et les OSC dans l'éducation formelle ;
- Instaurer un contrôle des établissements privés au-delà des aspects pédagogiques pour lutter contre la marchandisation ;
- Introduire les langues nationales dans l'apprentissage professionnel ;
- Faire de la question des enfants « talibés mendiants » une priorité ;
- Mettre fin à toutes les formes de discrimination dans le système éducatif ;
- Promouvoir l'éducation citoyenne à tous niveaux ;
- Développer la culture de l'évaluation dans le système éducatif
- Pacifier l'espace scolaire en relation avec les communautés ;
- Sécuriser l'environnement scolaire (sécurité des enfants) ;
- Repenser fondamentalement le système éducatif en prenant en compte les réalités socioculturelles, économiques et démographiques du Sénégal,
- Réajuster les cibles des ODD en tenant compte de la faisabilité et de la pertinence pour le Sénégal, comme préconisé par le para 55 de la résolution de l'Assemblée Générale, qui indique que « c'est à chaque Etat qu'il revient de fixer ses propres





MEMBRES DU GROUPE DE TRAVAIL





M. LO est, actuellement, Président d'Honneur de l'Association sénégalaise d'Évaluation (SenEval). Il est, entre autres, titulaire d'un diplôme d'Inspecteur de l'Éducation, d'une Maîtrise en Philosophie, certifié en psychologie de l'Université CheikhAntaDiop en 1987, d'un Diplôme Supérieur de Gestion des Entreprises (DSGE-MBA), au Centre Africain d'Études Supérieures en Gestion (CESAG) de Dakar.

Ancien Délégué à la Réforme de l'État et à l'Assistance technique au Sénégal, avec rang de Ministre, il est actuellement, Secrétaire permanent du Mécanisme africain d'Évaluation par les Pairs (MAEP), chargé de l'évaluation de la bonne gouvernance au Sénégal. M. LO est consultant international en management public.

A ce titre, il a réalisé plusieurs missions internationales d'évaluation, d'audit organisationnel et institutionnel, sur financement de la BAD, de la Banque mondiale et du PNUD. Il est également formateur en gestion axée sur les résultats, management public, leadership et bonne gouvernance .



Monsieur Abdou DIAO est né le 28 janvier 1959 à Gossas, dans la région de Fatick.

Études élémentaires

Certificat d'études primaires élémentaires (CEPE) en 1973

Entrée en sixième session normale en 1973

Études moyennes et secondaires 1973 – 1977

Diplôme de Fin d'Études Moyennes (DFEM)

Études normales de 1977 à 1981 : Ecole Normale Régionale DembaDiop de Mbour

Brevet Supérieur d'Études Normales (BSEN)

Certificat d'Aptitude pédagogique (CAP)

Études Universitaires

Faculté des lettres et des sciences humaines (UCAD)

Faculté des Sciences et techniques de l'Éducation et de la Formation (FASTEF)

Monsieur Diao est titulaire d'un diplôme d'études approfondies (DEA) de philosophie et d'un Certificat d'Aptitude aux fonctions d'Inspecteurs de l'Enseignement Élémentaire (CAIE).

Il a occupé pendant 8 ans les fonctions de Directeur de l'Enseignement Élémentaire au Ministère de l'Éducation nationale du Sénégal. Depuis 2015, il est conseiller technique du Coordonnateur National de la COSYDEP



Abdoul Aziz KANE

Juriste de formation, Mr Abdoul Aziz KANE est titulaire d'un Master Professionnel en Management Public et Gouvernance de l'Université Senghor d'Alexandrie en Egypte (3^{ème} promotion 1992 -1994).

Consultant et formateur en gestion de projets, il capitalise 25 années d'expérience dans le domaine du renforcement des capacités dans les domaines de l'élaboration, de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation de programmes et projets de développement au Sénégal et en Afrique- dans le cadre de projets et programmes financés par les partenaires au développement.





M. Kane est enseignant associé au Centre Africain Supérieur en Gestion (CESAGet à l'École Supérieure d'Économie Appliquée (ESEA) en Création d'entreprise et Gestion de projets (pour les Licences et Masters).

Mr Kane est Président de l'Association Sénégalaise d'Évaluation (SenEval) qui veut promouvoir la culture et la pratique de l'évaluation des politiques publiques, programmes et projets au Sénégal et en Afrique. Ancien membre du Conseil d'Administration de l'Association Africaine d'Évaluation (AfrEA) comme Représentant de la Région Afrique de l'Ouest (2017-2019)



M. Gnokhobaye Diouf est membre du secrétariat du Forum Social Sénégalais (FSS) et de la Panafricaine pour l'Éducation au Développement Durable (PAEDD). Il s'occupe des aspects relatifs au foncier et aux politiques agricoles. Il est titulaire d'un bac plus 3 en philosophie à l'université Cheikh Anta Diop et a suivi une formation en efficacité organisationnelle, techniques d'élaboration des projets, articulation ville-campagne etc. Il est membre de l'administration de l'initiative panafricaine, États Africains Unis (EAU), membre du

comité technique du Cadre de Réflexions et d'Actions sur le Foncier au Sénégal (CRAFS) et du Groupe de Dialogue Social et Politique sur le PNIASAN et les politiques agricoles (GDSP). Il est également le Secrétaire Général de l'association Batik Art qui forme les femmes/filles en batik et en couture dans le cadre de leur autonomisation et, membre fondateur de l'organisation Hommes pour la Défense des Droits des Femmes et des Filles au Sénégal et en Afrique (Hom-DEDF).



Nom : ONOKOKO ONOSAL
 Prénoms : GASPARD
 Date et lieu de naissance : 03 SEPTEMBRE 1966 à LUSAMBO
 Adresse : 125 Piles Assainies U 7 Dakar
 Tél : 77 553 08 57 / 70 887 85 04
 E-mail : gaspano@yahoo.fr

**Expert en sciences de l'éducation, droits humains, genre et paix ;
 Concepteur et élaborateur d'outils pédagogiques et gestionnaire de la formation dans les organisations ;**

Spécialiste du développement durable local et de la formation sur les Droits humains, citoyenneté, médiation, gestion, résolution des conflits, migration et Paix et Sécurité;

Expert en conception, analyse et suivi-évaluation des projets et politiques de développement.





Je suis M. Mor DIAKHATE, spécialiste en éducation et formation des jeunes et des adultes.

J'ai une vaste expérience dans la conception, la mise en œuvre et le suivi de programmes d'éducation non formelle au Sénégal et dans la sous-région. Depuis 2007, je suis leur directeur exécutif de l'ONG ALPHADEV, qui développe des programmes d'alphabétisation pour les femmes et des projets de formation et d'insertion socioprofessionnelle des jeunes exclus du système éducatif.

M. DIAKHATE a participé à plusieurs études et recherches, dont l'une sur "le problème de la prise en compte de la dimension de genre dans les programmes d'alphabétisation pour mieux lutter contre les pauvres" est un programme sous-régional financé par l'UNESCO.

En novembre 2017, j'ai bénéficié du programme de bourses CONFINTEA VI de l'Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie. Ce programme a pour objectif de renforcer la capacité des États membres de mettre en œuvre le cadre d'action Blême au niveau national.

Pendant près de vingt ans, j'ai travaillé au sein d'organisations de la société civile actives dans l'alphabétisation des jeunes et des adultes. Je participe à l'animation de plusieurs réseaux et coalitions impliqués dans l'éducation ;



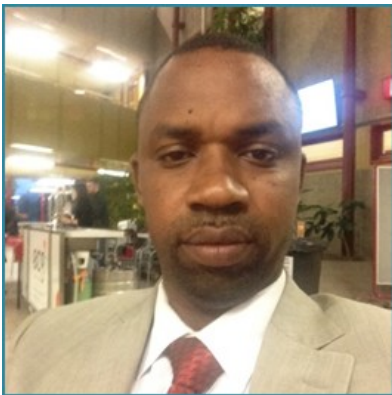
Ousmane DIALLO, 52 ans, marié et père d'enfants, géographe de formation Ousmane DIALLO travaille dans le développement et dans le milieu des ONG depuis 1994. Il a été Coordinateur National de l'ONG Aide et Action au Sénégal de 2011 à 2014. Il est actuellement cadre à l'ONG Aide et Action / Sénégal où il est chargé de projets et programme. Il capitalise une expérience riche et variée dans l'accompagnement des acteurs en développement de l'éducation et de la formation





Aissata SALL, actuellement, Principale du CEM Hann Maristes, après avoir été professeur d'Economie Familiale au Lycée Franco-arabe Fadilou MBACKE (Point E), de 1990 à 2010. De 2010 à 2014, je suis responsable du Bureau Enseignement Moyen Général et Genre à l'I.E.F de Grand Dakar. J'ai obtenu le MBA en Ingénierie et Gestion de la Formation du CESAG, en 2015, J'ai fait mes études au Lycée John F. KENNEDY, où j'ai obtenu le BAC, série D, en 1990. J'ai fait ma formation professionnelle à l'ENSETP, où j'ai obtenu le CAEMTP, en 1994. Au plan associatif, fut membre de la section sénégalaise de Amnesty International de 1990 à 1998, Membre fondatrice du Centre Africain d'Education aux Droits Humains (C.A.E.D.H.U) en 1996, Membre du Bureau Exécutif National de l'U.D.EN depuis 1998 (présentement, secrétaire chargée des relations Extérieures), Membre du bureau du collectif de la société civile pour le suivi du DSRP ; en 2003

-Participation à la revue mi-parcours de l'état d'avancement de la mise en œuvre du D.S.R.P, en 2004. Formatrice en Management, leadership, techniques de communication et Genre, Membre fondatrice de la COSYDEP et présentement, vice-présidente de l'antenne COSYDEP Dakar. J'ai voyagé dans le cadre professionnel, associatif ou familial en France, au Japon, en Allemagne,



Oumar SOW a fait ses études primaires à Charles Legros Diallo et secondaires au lycée Charles De Gaulle de Saint Louis. Il a aussi fréquenté l'Université Cheikh Anta Diop à la faculté de droit et à l'ISGEP en gestion des projets et management des organisations. Il a suivi plusieurs formations et stages sur développement durable, la protection sociale et les droits humains.

Oumar a coordonné la campagne Action2015 au Sénégal et devenu un membre très actif du processus d'élaboration, de mise en œuvre et de suivi des ODD, il est aujourd'hui le coordonnateur de GCAP-Sénégal et membre du conseil mondial du GCAP.

Oumar assure aussi le secrétariat Exécutif la plateforme des OSC pour le suivi des ODD (POSCO-Agenda 2030) qui fédère une cinquantaine d'Organisations de la société civile lancée par la COSYDEP en septembre 2017.

Il a coordonné la production des rapports de 2018 et 2019 de la société civile à travers la Plateforme POSCO-Agenda 2030.

Oumar SOW a été aussi membre de plusieurs groupes de travail notamment sur "les visages d'inégalités" avec un focus sur l'ODD 10 avec GCAP. Il a participé à l'élaboration des rapports du Sénégal sur les ODD de 2018 et 2019.

REMERCIEMENTS

La plateforme POSCO Agenda 2030 adresse ses sincères remerciements à Cheikh MBOW Directeur Exécutif de la COSYDEP, Moussa MBAYE Secrétaire Exécutif d'Enda Tiers Monde, Ibrahima Athie Directeur de la recherche d'IPARI, Nathaly Soumahoro d'Action AID, Aby SANE, Ian Hopwood, Malamine SAVANE, aux membres du groupe de travail et à toutes ces organisations membres pour l'accompagnement et l'assistance de qualité tout au long du processus d'élaboration du présent rapport





Annexe : Liste des documents consultés

- Rapport sur Enfants hors de l'Ecole : vers un cadre conceptuel harmonisé ? Janvier 2017 (COSYDEP)
- Rapport sur Les classes complexes, les abris provisoires et la problématique des enseignants
- *Rapport annuel de performances (RAP) 2018 Ministère de l'Education Nationale*
- Institut de statistique de l'UNESCO | Guide rapide des indicateurs de l'éducation pour l'ODD 4
- Rapport National volontaire du Sénégal
- Rapport sur l'état civil (COSYDEP)
- Livre Blanc sur l'Education et la formation (COSYDEP)
- Le livret de capitalisation de la Campagne "Ubbi tey Jang tey"
- Plan Sénégal Emergeant 2^{ème} génération
- https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000246300_fre
- https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000246300_fre
- http://uis.unesco.org/sites/default/files/documents/uis_sdg4_indicators_quickguide-fr-f-web.pdf
- http://uis.unesco.org/sites/default/files/documents/uis_sdg4_indicators_quickguide-fr-f-web.pdf

